



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 4 juin 2021

### Nouvelle tarification solidaire et abonnements de septembre : la rentrée en toute liberté !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la tarification du réseau TCL a évolué, pour devenir plus équitable et favoriser ainsi l'accès des transports en commun au plus grand nombre.

De nombreuses réductions à destination des publics jeunes, notamment des étudiants, seront appliquées sur les prix des abonnements.

Ces évolutions tarifaires accompagneront dès le mois de juin les dispositifs anticipés de rentrée scolaire et seront effectives dès le mois de septembre.



Les abonnements mensuels 4-10 ans seront proposés à **9,30 €** au lieu de **18,60 €**.



Les abonnements mensuels 11-17 ans seront proposés à **23,30 €** au lieu de **32,50 €**



Les abonnements 18-25 ans et étudiants 26-27 ans seront désormais proposés à **25 €** au lieu de **32,50 €**.



Les personnes bénéficiaires du RSJ (Revenu Solidarité Jeunes) ou Garantie Jeune (actuellement éligibles à l'abonnement solidaire réduit au tarif de 10 € mensuel) **pourront obtenir un abonnement solidaire gratuit**, en téléchargeant le formulaire de demande en ligne sur [tcl.fr](http://tcl.fr) ou en se rendant en agence TCL (**dès à présent pour les RSJ et à partir du 20/08/2021 pour les bénéficiaires de la Garantie Jeunes**).



Les étudiants boursiers **pourront bénéficier à la rentrée de l'abonnement solidaire réduit**, au même titre que les collégiens et lycéens, **au tarif de 10 € mensuel s'ils peuvent fournir un justificatif de bourse** sur critères sociaux, sur [tcl.fr](http://tcl.fr) ou en se rendant en agence TCL.



Les sorties scolaires des écoles de primaires et des collèges, publics ou privés sous contrat situés dans une commune desservie par le réseau TCL **seront gratuites à partir de septembre**.

Pour permettre d'anticiper les démarches liées à la rentrée, **il sera possible dès le 10 juin de souscrire à l'abonnement de son enfant (4-10 ans, 11-17 ans et 18-25 ans).**

Les parents d'enfants déjà abonnés recevront une notification par courrier, sms ou email au début du mois de juin. Les établissements scolaires quant à eux auront à disposition un kit d'information ainsi que les documents nécessaires à la finalisation des démarches.

Pour encourager les inscriptions anticipées des 4-10 ans et 11-17 ans, (avant le 23 août) TCL offre :



**La carte Télecly de l'enfant** (au lieu de 5 € de frais de fabrication), ainsi que la possibilité de remporter une des 50 trottinettes mises en ligne sur le site tcl.fr (par tirage au sort)



Les 18-25 ans et étudiants pourront participer au **grand jeu concours de la rentrée**, en partenariat avec le programme fidélité, et bénéficier de **nombreux avantages et cadeaux.**



L'agence en ligne  
e-Tecely



Le site internet  
tcl.fr



L'appli TCL



L'appli  
TCL Live



SYTRAL

BOUGEZ, VIVEZ, AIMEZ !

## CONTACTS PRESSE

Samantha MECH – smech@keolis-lyon.fr – 06 34 39 87 05  
Elodie MIJIEUX – emijieux@keolis-lyon.fr – 06 23 12 63 41